

# UNSS

## CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAL EQUIPE ETABLISSEMENT + EXCELLENCE

22 Mars 2017

### REGLEMENT GENERAL

#### PARTICIPATION

- Les équipes sont composées de 5 élèves : 4 grimpeurs et un jeune officiel non grimpeur de niveau départemental à valider
- Les équipes de 4 sans juge peuvent participer, sans qualification possible.
- En collège, la mixité de sexe est obligatoire, et un seul cadet maximum autorisé pour prétendre à une qualification aux championnats Académique....
- En lycée, la mixité de sexe est obligatoire pour prétendre à une qualification aux championnats Académiques.
- Une équipe non conforme participe sans qualification possible.
- **Tous les participants doivent être licenciés (présentation du listing des licenciés signé par le chef d'établissement, avec cachet de l'établissement)**
- En établissement, le nombre d'équipes est limité à 14 / catégorie.
- Une équipe classée excellence doit terminer 1° du départemental pour être qualifiée à la finale académique.

#### LIEU ET INSCRIPTIONS

La compétition aura lieu à Morlaix, salle de Kerveguen, le 16 Mars 2016.

Pour vous inscrire, vous devez envoyer les informations suivantes **par mail au service départemental et auprès de Bertrand Wastine (bertrand.wastine@free.fr) avant le 14 /03/ 2017 :**

- \_ Nom de votre établissement
- Catégorie de votre équipe ( lycée, collège)
- Nom, prénom du jeune officiel de votre équipe
- Composition de l'équipe (Noms prénoms et Catégorie)
- \_ Nom du responsable accompagnateur de l'équipe

#### HORAIRES

- 9H45 :
  - Accueil des équipes.
  - Vérification des licences.
- 10H30 :
  - Briefing
- 11H00:
  - Compétitions, rotations
  - pause de 40 minutes prévue pour le repas (réduite ou supprimée en cas de retard).
- Résultats et remise des récompenses prévus vers 16H
  
- Départ 16h30

## REGLEMENT SPORTIF

### A- Général

- Chaque équipe doit effectuer 7 rotations de 18' minutes chacune (2' de battement), au cours de la journée ; soit 7 secteurs de grimpe (l'équipe est seule à grimper sur le secteur)
- Tous les secteurs doivent être réalisés par les 4 grimpeurs pour un total de 320 points par secteur. (80 points maximum par grimpeur et par secteur)
- Le classement général se fera sur un total de 2240 points.
- Chaque équipe alterne 1 rotation sur un secteur et 1 temps de repos selon un ordre établi par tirage au sort avant la compétition. (le passage sur le bloc se fera sur un temps de repos de l'équipe)
- En cas de blessure avérée d'un grimpeur, le jeune officiel pourra se substituer à celui-ci, sans pénalité et de façon définitive.
- Aucun secteur ne sera flashé en début de compétition.

### B- épreuves de difficulté

#### A) Passage sur les 6 secteurs:

- 2 cordes seront à poste sur chaque secteur et à disposition des grimpeurs, ils doivent impérativement « lover » les deux cordes avant de sortir du secteur, vérifier et signer la feuille de score présentée par le juge de voie.
- Au signal du jury l'équipe entre dans la zone de compétition. L'équipe dispose alors de 18 minutes pour les 4 grimpeurs. **RAPPEL : un grimpeur n'a le droit de commencer son ascension que s'il en a été autorisé par le jury de secteur après vérification de l'encordement par ce dernier ET par l'enseignant responsable du secteur.** Dès que l'équipe a terminé sa prestation ou que le temps qui lui était imparti est terminé, elle quitte la zone de grimpe.
- Tant que la première dégainé n'est pas mousquetonnée, le grimpeur peut recommencer.
- Un clippage dans le mauvais sens sera autorisé, **pas deux**. Sinon **les points attribués seront ceux de la dégainé inférieure.**
- **Une prestation est considérée comme réussie lorsque:**
  - un grimpeur a mousquetonné la dernière dégainé de sa voie, il marque alors 80 points.
- **Arrêt d'une tentative:**

On considère que la prestation est **terminée** lorsque le grimpeur tombe (vol) ou est arrêté sur ordre du juge de secteur dans les cas suivants:

a- un grimpeur **a utilisé** (pieds ou mains) avec profit pour grimper ou se stabiliser sur une ou des parties interdites: dégainé, arête supérieure de la structure, point d'ancrage, prise non incluse dans la voie.

b- le temps imparti à l'équipe est dépassé.

c- le grimpeur mousquetonne une dégainé sans avoir clippé la dégainé précédente de la voie ( il peut être averti au moment de l'oubli).

d- un grimpeur n'a pas procédé à la modification d'un «yoyo» ( pour réparer, il doit déclipper la dégainé du bas et y remettre le brin montant de la corde)

e- un grimpeur profite malgré un premier avertissement du juge d'un guidage ou de conseils appuyés (cela concerne les élèves et les profs). Tout coaching est interdit pendant la prestation d'un grimpeur.

- Le nombre de points attribué correspond à la hauteur de la dernière dégainé mousquetonnée avant l'arrêt de la tentative. Ce nombre varie selon le nombre de dégainés dans la voie et la difficulté des pas, il est indiqué sur chaque table de juge.

## **B) Passage sur le bloc :**

2 niveaux de difficulté à réaliser par chaque grimpeur: facile – 30 points  
difficile – 50 points

Soit un total de 80 points.

Le bloc est validé quand les deux mains du grimpeur sont sur la dernière prise en position stabilisée pendant 3 secondes.

## **REGLES POUR UN BON DEROULEMENT DE LA JOURNEE**

- Au début de chaque rotation les grimpeurs ne peuvent rentrer dans la zone de compétition que lorsque le jury les y a invités.
- Tout guidage ou conseil adressé au grimpeur pendant sa prestation est interdit. Les jeunes officiels responsables du secteur pourront, après un premier avertissement et en cas de récidive, demander au grimpeur d'arrêter sa prestation.
- Les enseignants et accompagnateurs participeront à l'organisation de la journée (superviser 1 secteur, validation des jeunes officiels, ou toute autre tâche jugée utile pour aider au bon déroulement et au maintien de la sécurité, de la compétition).
- En cas de litige, d'incident technique ou de réclamation, le JO responsable du secteur doit en référer aux responsables de l'organisation, ils prendront ensemble la décision qui s'impose en respectant au mieux l'éthique et l'esprit des compétitions UNSS.

## **SECURITE**

- La sécurité est l'affaire de tous et de chacun, toute personne témoin de manques ou de comportements susceptibles de mettre en danger un ou des compétiteurs se doit d'agir au plus vite en intervenant directement sur ces personnes et en prévenant rapidement les responsables de la compétition.
- Seul le double nœud de 8 avec nœud d'arrêt est autorisé.
- Chaque équipe doit être en possession de baudriers et d'un système d'assurage (huit, puits, tube panier) conformes aux normes CE en vigueur et en parfait état.
- Les cordes sont fournies par l'organisation.
- Les juges de secteurs vérifieront les encordements avant chaque tentative.
- A noter: chaque équipe devra avoir au moins 2 grimpeurs qui maîtrisent parfaitement l'assurage en tête, il appartiendra à l'enseignant responsable de l'équipe de s'assurer que cette condition soit bien remplie.

## **JEUNES OFFICIELS**

### **Validation théorique :**

Les jeunes officiels seront validés sur un QCM directement issu du règlement. Celui ci sera disponible sur le site internet départemental (note minimale pour une validation départementale: 12 sur 20, 14 sur 20 pour une validation académique)

### **Validation pratique :**

La validation pratique départementale et ou académique en tant que juge sera effectuée en situation pendant la compétition.